COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Saint-Médard-en-Jalles, le 10 février 2021

Une première pour la Ville :
Saint-Médard-en-Jalles signe une convention de coopération avec Pôle Emploi.

Le 10 février 2021, la Ville de Saint-Médard-en-Jalles a signé une convention de coopération avec Pôle Emploi afin de lancer une nouvelle dynamique de partenariat et de travail transversal avec l'ensemble des acteurs concernés. Il s'agit d'une expérience novatrice qui vise à optimiser l'accompagnement des Saint-médardais en recherche d'emploi et la réponse aux besoins concrets des employeurs locaux.

Face à l'état du marché de l'emploi, la nouvelle Municipalité souhaite renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion, notamment par une meilleure anticipation et identification des besoins des secteurs qui recrutent sur son territoire.

Ce 10 février, la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, représentée par son Maire, Stéphane Delpeyrat, et l'adjoint au Maire en charge de l'Economie, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire, Stephen Apoux, a reçu Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle Emploi pour la signature officielle de cette convention qui vise à mettre en œuvre une politique volontariste et des dispositifs spécifiques efficients.

L'un de ces premiers dispositifs s'adresse aux jeunes puisqu'il s'agit de la déclinaison à l'échelle locale du plan *#1jeune1solution*.
Ce sont déjà 318 jeunes qui ont été contactés par les huit conseillères de l'agence de Saint-Médard-en-Jalles pour trouver une solution adaptée à leur situation. Parmi eux, plus de 180 se sont vu proposer un accompagnement par la Mission locale ou la Garantie Jeune. Quant aux autres, ils ont reçu un accompagnement intensif par Pôle Emploi (AIJ) ou ont pu bénéficier du levier CIE Jeunes auprès des entreprises du territoire.

C'est également pour permettre aux entreprises de mieux connaître les dispositifs d'aide de l'État, qu'une table ronde avec témoignages d'entrepreneurs, et questions-réponses sera organisée le 30 mars par Pôle emploi et la Ville, lors du salon en ligne Direct Recrutement.

Ainsi, pour renforcer la politique communale de l'emploi, la Ville a mis en place les actions suivantes :
- le recrutement d'une chargée de mission, qui aura pour vocation de sourcer les besoins des entreprises et de diffuser les profils recherchés auprès des partenaires,
- la mise à disposition des locaux pour accueillir la Garantie Jeune, un dispositif d'accueil renforcé pour les jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi,

- une ré-adhésion au PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi). Ce dispositif, géré par l'*Association pour le Développement des Stratégies d'Insertion* (ADSI) Technowest, a pour but d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à s'insérer sur le marché du travail.

Quelques données chiffrées :

Saint-Médard-en-Jalles comptait, en septembre 2020, 2 266 demandeurs d'emploi avec une évolution de +4.1% sur un an.
Cette hausse est particulièrement importante pour les jeunes (17,4%) et pour les bénéficiaires du RSA (19.9%).
Avec plus de 1790 établissements implantés sur le territoire, les recrutements sont en baisse de 18.1%, essentiellement sur les secteurs de l'agriculture et des services.
Le secteur de l'industrie reste recruteur avec une hausse de 16% des offres sur 1 an.

Légende : *Ce 10 février a été signée la Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Médard-en-Jalles et Pôle Emploi, en présence de Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles, Nicolas Moreau, directeur territorial de Pôle Emploi et Stephen Apoux, maire-adjoint en charge de l'Économie et de l'emploi.*
Crédit photo : Ville de Saint-Médard-en-Jalles

Contact médias, Jessica Bissières - *Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles*
Tél. : 05 56 57 40 87 – j.bissieres@saint-medard-en-jalles.fr